# DOSSIER DE CANDIDATURE

## BREVET DES METIERS D'ART DU BIJOU ET DU JOYAU

CANDIDATS TITULAIRES D'UN CAP BIJOUTERIE-JOAILLERIE
**AGE LIMITE DE CANDIDATURE : 25 ANS**

ENVOI DES DOSSIERS COMPLETS PAR VOIE POSTALE A L'ÉCOLE BOULLE AVANT LE :
**17 MAI 2024**
**(CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)**

**ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES**

NOM :

PRÉNOM :

NÉ(E) LE :

ADRESSE:

CODE POSTAL :

VILLE:

TÉLÉPHONE FIXE :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

EMAIL :
**(obligatoire)**

E-MAIL d'un parent/tuteur :
**(obligatoire)**

NUMERO INE (Identifiant National Elève) : A DEMANDER AU SECRETARIAT DE VOTRE ETABLISSEMENT

**CLASSE FRÉQUENTÉE EN 2023-2024** :

DATE & SIGNATURE DU CANDIDAT :

DATE & SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL :

**PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER**

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Les photocopies des bulletins scolaires des deux premiers trimestres ou du premier semestre de l'année 2023-2024
- Quelques photos représentant des pièces d'atelier et travaux d'arts appliqués réalisés au cours de votre formation précédente

**NOTE AU CANDIDAT**

- Les candidats admis, ne seront définitivement acceptés qu'aux conditions suivantes : obtention du CAP ATBJ et décision du conseil de classe de l'établissement d'origine favorable à la poursuite d'études en BMA
- Tout dossier incomplet sera refusé
- Aucun document envoyé ne sera retourné
- L'examen des dossiers de candidature aura lieu à partir du 14 juin 2024. Les résultats seront communiqués UNIQUEMENT PAR E-MAIL

*Cette formation est en cursus pré bac : elle ne donne pas accès aux services CROUS de l'enseignement supérieur (bourse, logement, etc.)*